



CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

PROFIL DE POSTE CADRE DE SANTE CARDIOLOGIE B1 - TELECARDIOLOGIE

Libellé de la fiche métier de rattachement : Cadre de santé
(www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier:

SITE : Gabriel Montpied

POLE : Cardiologie

SERVICE : CARDIOLOGIE MEDICALE

UNITES DE SOINS : CARDIOLOGIE B1 - TELECARDIOLOGIE

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Cadre de santé

Quotité de travail : 100%

Service : CARDIOLOGIE MEDICALE

Praticien responsable du pôle : Pr. SOUTEYRAND

Praticien responsable de service : Pr. ESCHALIER

Praticien responsable d'unité : Dr. JEAN

Coordinatrice des soins : Mme LAC

Directrice des soins de site : Mme GAILLARD

Cadre supérieur de santé : Mme GIRAUD

PRESENTATION DES SERVICES

L'unité de cardiologie B1 se situe au niveau 1 de la deuxième extension du site Gabriel MONTPIED. Il comprend 28 lits équipés de télémétries :

- 16 lits de cardiologie médicale
- 12 lits de surveillance continue

Cette unité accueille des patients atteints de pathologies cardiaques venant des soins intensifs, du service des urgences et des patients de rythmologie. Elle travaille en collaboration avec les autres services de cardiologie du pôle.

L'unité de télé-cardiologie se situe dans les locaux de la consultation de cardiologie médicale au niveau 1 de la deuxième extension du site GM.

FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonction conforme aux textes régissant la fonction de cadre de santé.

Le cadre exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur d'établissement, de la coordinatrice des soins et du cadre de pôle, en accord avec la politique de soins du CHU.

Le cadre de santé est responsable de la qualité, la continuité et la sécurité des soins.

Le cadre de santé :

- Gère les flux de l'activité programmée et/ou en urgence.
- Travaille en étroite collaboration avec l'encadrement de l'USIC et des autres unités de cardiologie médicale
- Assure la gestion de l'occupation des lits en partenariat avec les médecins, le service des urgences, les cadres des unités de soins de cardiologie du pôle, les hôpitaux périphériques et les centres de convalescence.
- Assure la mise en place des procédures d'éducation au risque cardio-vasculaire en étroite collaboration avec le service diététique.
- Assure l'orientation du patient à sa sortie en collaboration avec le service social
- Manage les équipes soignantes : accueil, encadrement, soutien, motivation, formation, évaluation.
- Est garant de l'encadrement des stagiaires, en lien étroit avec les cadres formateurs des instituts de formation et en collaboration avec les cadres du pôle (organisation du parcours étudiants infirmiers 3^{ème} année, participation à la journée APP)
- Est responsable de la gestion du matériel et de la pharmacie : stocks et commandes
- Assure la gestion des locaux : travaux prévisionnels, maintenance...
- S'implique dans la politique qualité du pôle : initie, réactualise les procédures et répond aux exigences réglementaires et institutionnelles d'une démarche qualité.
- Décline le projet soignant de l'unité.
- S'inscrit dans une démarche projet.
- Etablit un rapport d'activité annuel des unités.

CAPACITES REQUISES

Le cadre de santé devra être capable de :

- Coordonner l'activité.
- Faire preuve de rigueur dans l'organisation et la gestion des ressources humaines.
- Mettre en œuvre une communication adaptée aux situations : avoir le sens du dialogue et de l'écoute.
- Faire preuve de discernement dans la gestion des priorités et des conflits.
- Avoir un positionnement professionnel.
- Collaborer avec l'ensemble des cadres du pôle.

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Être titulaire du diplôme de cadre de santé.
- Adapter ses horaires aux contraintes et aux nécessités de service.
- Organiser ses congés annuels avec les cadres des unités de cardiologie du pôle et particulièrement avec son binôme cadre de santé.
- Participer à la permanence de l'encadrement.

N.B. : Ce profil de poste est susceptible d'évoluer au sein du pôle de cardiologie.

CHU de Clermont-Ferrand Rédacteur : P. Giraud	Date de rédaction : mars 2021 Date de révision : septembre 2022	Page 2 sur 2
--	--	--------------